

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N°10*/2026	Objet : Fixation du montant de la participation financière des membres du club seniors à l'animation Repas du 02/07/2026
<p>Date de la convocation : 13/05/2026</p> <p>Date de la séance : 19/05/2026</p> <p>Présidence de séance : Aurélie DZIERZYNSKI, Présidente</p> <p>Secrétaire de séance : M. Paul GAUTHIER (Responsable CCAS)</p> <p>Membres en exercice : 11 Membres présents : 7 Membres absents représentés : 1 Membres absents non représentés : 1 Membres absents non excusés : 2 Votants : 8</p> <p>VOTE : UNANIMITE POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p>	<p>Membres présents : Aurélie DZIERZYNSKI (Présidente), Colette BESANÇON, Nadia LAKHDER, Charles MONA, Alexandra CURIE, François LEBEAU, Georges WAECKEL.</p> <p>Membres absents représentés : Mme Zahia LAZAAL (pouvoir à Mme Nadia LAKHDER)</p> <p>Membres absents excusés : Mme Martine CHENUS-MARTHEY</p> <p>Membres absents non excusés : M. Daniel BOURQUIN Mme Biljana MARKOVIC</p>
<p>Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 22/05/2026 et de sa publication le 25/05/2026</p>	

Considérant que le Centre Communal d'Action Sociale de Grand-Charmont s'engage activement à améliorer la qualité de vie des aînés de la commune en organisant des activités sociales et culturelles ;

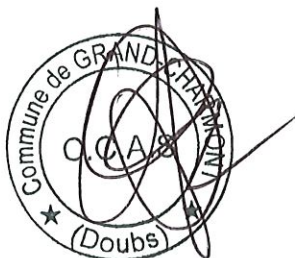
Considérant que dans le cadre de l'animation du club seniors, il a été décidé d'organiser un repas « Anniversaire » le 02 juillet 2026 ;

Considérant qu'il y a lieu de fixer le tarif de cette prestation ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration du CCAS décident à l'unanimité de fixer la participation financière au repas « Anniversaire » à 25 euros (vingt-cinq euros) par participant.

La Présidente du CCAS,
Aurélie DZIERZYNSKI.

Le secrétaire de séance,
Paul GAUTHIER.



Accusé de réception en préfecture
025-262500820-20260519-4_10-DE
Reçu le 22/05/2026

